

Pour une place du négoce suisse responsable

Énorme et pratiquement ignoré

Jusqu'à récemment, des noms comme ceux de Vitol, Glencore ou Trafigura – entre temps, les trois entreprises les plus importantes de Suisse en termes de chiffres d'affaires – étaient connus au mieux de quelques insiders. Les rares données disponibles¹ montrent néanmoins qu'en 2011, le chiffre d'affaires du commerce de transit de matières premières atteint 720 milliards de francs et dépasse ainsi le PIB suisse. Entre 2001 et 2011, les recettes nettes qui en découlent ont été multipliées par plus de 14 pour atteindre désormais 19.8 milliards de francs ; elles contribuent désormais à 3.4% du PIB (presque le double de l'industrie des machines). Cette croissance rapide représentait en 2010 pratiquement la moitié de la croissance du PIB². Toutefois, l'utilité qui en découle pour la collectivité est modeste. Le secteur profite de régimes fiscaux spéciaux, comme celui de la société mixte, et indique, par comparaison avec sa création de valeur ajoutée, le taux d'emploi le plus faibles de tous les secteurs économiques suisses³. La branche helvétique du négoce est, par contre, de première importance au niveau mondial : on estime sa part de marché à 20 % en chiffres ronds⁴, à 1/3 même, dans le secteur pétrolier⁵.

Structure de la branche et modèle d'affaires

Le négoce de matières premières standardisées et aisément commercialisables (« *commodities* ») s'étend des matières premières énergétiques, aux métaux et aux matières premières agricoles. A l'exception de l'or, les biens commercialisés ne pénètrent presque jamais physiquement en Suisse. Ils sont vendus d'un pays tiers à un autre (*commerce de transit*). A côté des sociétés actives traditionnellement dans le négoce uniquement, des sociétés extractives, comme Xstrata, la quatrième entreprise minière du monde, sont aussi domiciliées en Suisse. Vale, numéro trois du secteur, dispose d'une importante filiale dans le canton de Vaud. Néanmoins, les deux mondes du négoce des matières premières et de leur exploitation s'amalgament toujours davantage :⁶ du fait de leur *intégration verticale*, la plupart des maisons de négoce, et parmi elles Vitol, Trafigura et Mercuria, déploient désormais leurs activités tout au long de la chaîne de valeur, en possédant des mines, des concessions pétrolières, des entrepôts et des réseaux de distribution (p. ex. des stations-services). La fusion entre Glencore et Xstrata est le fer de lance de cette évolution.

Le problème fondamental : la malédiction des ressources

Deux tiers des matières premières énergétiques et métalliques proviennent de pays en développement⁷. Les ressources provenant de l'extraction recèlent un *potentiel énorme pour réduire la pauvreté*. Les exportations africaines de pétrole, de gaz et de métal représentent le septuple de l'aide au développement versée au continent. Néanmoins, 300 millions de personnes vivent dans des pays riches en matières premières avec moins de 2 dollars par jour.⁸ L'expression « malédiction des ressources » décrit dans la littérature scientifique le phénomène tendanciel selon lequel la richesse en matières premières et la faible gouvernance conduisent à davantage de conflits et de corruption. Dans des pays comme l'Angola, le Gabon ou le Congo-Brazzaville, (dans lesquels des sociétés suisses de matières premières sont actives) la pauvreté extrême ne diminue pas, en dépit du boom pétrolier et de la croissance économique : au contraire, elle progresse.⁹ Voici les domaines les plus problématiques :

Violations des droits humains et dégâts environnementaux : En RDC, Glencore se voit reprocher de profiter indirectement du *travail des enfants* et d'avoir pendant des années rejeté des *eaux polluées* dans la nature sans traitement.¹⁰ Le nombre d'accidents de travail mortels est, chez Glencore, plus élevé que chez ses principaux concurrents.¹¹ En Zambie, la fonderie de Mopani appartenant à Glencore émet depuis des années du *dioxyde de soufre* dans des quantités qui devraient représenter un multiple des émissions helvétiques totales.¹² En 2011, Trafigura a été jugée coupable d'*exportation illégale de déchets* en Côte d'Ivoire ; la société n'a cependant jamais été jugée pour les atteintes à la santé occasionnées en 2006 par le déchargement de ces déchets à plus de 100'000 personnes, dont l'état a nécessité une prise en charge médicale.¹³

Corruption et blanchiment d'argent : Trafigura entretient des relations d'affaires en Angola avec des fonctionnaires soupçonnées au Portugal et aux USA de corruption et de blanchiment.¹⁴ A Malte, la même société se voit reprocher le versement de *rétrocommissions*.¹⁵ Le MPC enquête contre un ex-employé de Gunvor, qui aurait versé des *commissions* suspectes de 30 millions de dollars au Congo en lien avec des affaires pétrolières.¹⁶ Glencore doit faire face à des *accusations de corruption en lien avec l'octroi de licences minières* en RDC.¹⁷ D'après un jugement belge, Glencore n'a pas hésité à *corrompre* un fonctionnaire de l'UE.¹⁸ Tout récemment, Vitol s'est trouvé devant les tribunaux parisiens pour son rôle dans le scandale « pétrole contre nourriture ». ¹⁹ Des négociants helvétiques étaient impliqués dans au moins 24% de tous les pots-de-vin payés dans le cadre de livraisons pétrolières au régime de Saddam Hussein.²⁰

Conflits / sanctions : Le secteur suisse du négoce est très présent dans les zones de conflits et là où la corruption est endémique. 70% des avoirs industriels de Glencore se situent en Colombie, au Kazakhstan, en Guinée équatoriale et en RDC.²¹ Deux jours avant la déclaration d'indépendance du Soudan du Sud, la société pétrolière nationale annonçait déjà la conclusion d'un contrat pétrolier avec Glencore, qui a cependant ensuite fait l'objet de divers atermoiements.²² Il a été possible de négocier le *pétrole syrien* depuis la Suisse trois semaines plus longtemps que depuis l'UE, et dans le cas *iranien*, un devoir d'annonce a tout au plus été introduit. Celui n'a pas suffi à empêcher Vitol d'acheter du pétrole iranien depuis sa filiale bahreïnienne en juillet 2012 en dépit de l'attention internationale ; l'achat a été accompagné de manœuvres destinées à en dissimuler les traces.²³

Conclusions :

1. Le négoce et l'extraction des matières premières sont l'objet de risques de corruption élevés. Contrairement à ce qui prévaut dans le secteur bancaire, par exemple, les firmes actives dans le secteur des matières premières ne sont soumises à aucune régulation spécifique (octroi de licence, procédures de diligence ou de compliance). Pour les autorités de poursuite pénale, les investisseurs ou le public, les cas de corruption sont difficiles à découvrir. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'introduire un **paquet de normes de transparences : Transparence des paiements effectués aux gouvernements** (comme aux USA avec le paragraphe 1504 de la Loi Dodd Frank²⁴ – une disposition analogue est en discussion finale au niveau UE). Comme première place du négoce mondiale, la Suisse doit prévoir d'y soumettre *le négoce* et pas uniquement l'extraction ; davantage de **transparence sur la structure des firmes**, leurs ayants-droits économiques et leur relations d'affaires ; le développement d'instruments adaptés pour empêcher le **négoce de matières premières illicites** (p. ex. dans la loi sur le blanchiment) ; plus de transparence dans les chaînes d'approvisionnement.
2. Dans le domaine de la RSE, la branche helvétique du négoce en est encore aux balbutiements, alors qu'elle est active depuis des décennies dans un contexte très risqué. Ceci montre que les mesures volontaires, certes bienvenues, sont insuffisantes. Il est nécessaire d'introduire en complément des **standards contraignants minimaux** pour tous.

3. Ceci signifie dans le domaine des droits humains : devoir *préventif* d'effectuer une analyse des risques d'atteinte aux droits de l'homme (*human rights due diligence*) et *a posteriori* la possibilité, pour les victimes de violation, **d'obliger des sociétés suisses dont des filiales étrangères auraient commis des violations de droits humains à assumer leurs responsabilités**. Plus de 50 organisations membres de la campagne „droit sans frontières“ le demandent, comme les 135'000 signataires de la pétition du même nom.²⁵
4. Cela ne suffit pas que la Suisse soutienne des initiatives volontaires (p. ex. l'ITIE) ou des standards non contraignants (p. ex. la norme de l'OCDE sur les minéraux provenant de zones de conflit), elle doit aussi s'assurer de leur **application en Suisse**.
5. La Suisse dispose d'une position unique dans le négoce des matières premières et elle doit de ce fait assumer un **rôle de leader** dans ce domaine.

A propos de la Déclaration de Berne (DB). La DB est une ONG de développement indépendante qui analyse depuis plus de 40 ans les rapports entre la pauvreté mondiale et la Suisse. Par une recherche fondée et des campagnes efficaces, elle s'engage pour que les droits humains soient respectés par les entreprises, la politique extérieure et les modes de consommation. Disposant d'une trentaine de collaborateurs dans ses bureaux de Lausanne et Zurich, la DB est financée par les cotisations et les dons de ses 23'000 membres.²⁶ En publiant « Swiss Trading SA, la Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières » en 2011, la DB a livré la première analyse du secteur du négoce helvétique. Devenu un best-seller, l'ouvrage a eu un important écho public. Urs Rybi est politologue, coauteur de l'ouvrage, il est responsable à la DB du programme matières premières. Olivier Longchamp est historien, également coauteur du livre et responsable du programme finances et fiscalité internationales.

¹ <http://www.snb.ch/ext/stats/bop/pdf/de/bop.book.pdf>, pp. 34 sq.

² Handelszeitung, 30.6.2011

³ Analyse de la DB, basée sur la statistique OFS de la population active occupée et du PIB selon l'optique du compte de production. Estimation pour la branche du négoce: revenu net du commerce de transit et 10'000 salariés.

⁴ Calculs DB avec estimation du chiffre d'affaires du négoce mondial (basé sur CNUCED, Manuel statistique, 2012) et chiffres d'affaires du commerce de transit.

⁵ GTSA, recoupements effectués par la DB.

⁶ Cf. aussi l'étude du co-fondateur de Trafigura, Graham Sharp (sept. 2012):

http://www.oliverwyman.com/media/The_dawn_of_a_new_order_in_commodity_trading.pdf

⁷ BMWFJ 2011:

<http://www.bmwfj.gv.at/EnergieUndBergbau/PublikationenBergbau/Documents/WMD2011%20mit%20Grafiken.pdf>

⁸ <http://www.brookings.edu/research/opinions/2012/09/13-poverty-governance-kaufmann>

⁹ http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/Africas-Pulse-brochure_Vol6.pdf

¹⁰ http://www.brotfueraalle.ch/fileadmin/deutsch/2_Entwicklungspolitik_allgemein/C_Wirtschaft%20und%20MR/RapportGlencore_II_final.pdf, BBC Panorama 23.4.2012, TSR Mise au Point 15.4.2012.

¹¹ Analyse DB, basée sur des rapports d'activité. Par milliard de chiffre d'affaires la branche production de Glencore (les accidents ne sont pas ventilés par site minier) déclare en 2011 huit fois plus de morts que Xstrata et 16 fois plus que BHP Billiton.

¹² SRF Reporter 14.10.2012

¹³ <http://www.om.nl/actueel-0/nieuws-persberichten/@159791/trafigura-punishment>,

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR31/002/2012/en/7336d72a-6b14-453a-bc1e-afd1e1117bde/af310022012eng.pdf>,

DB, „Swiss Trading SA, Chap. 10.

¹⁴ <http://www.evb.ch/fr/p25021103.html>

¹⁵ <http://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/unternehmen-und-konjunktur/Schweizer-Rohstoffkonzern-unter-Korruptionsverdacht/story/29770095>

¹⁶ Le Temps 9.2.2013, <http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Bundesanwalt-untersucht-Oelgeschaefte-mit-Kongo/story/26579113>

¹⁷ SRF ECO 5.3.2012,

http://www.globalwitness.org/sites/default/files/Global%20Witness%20memo%20on%20Glencore%27s%20secretive%20dealings%20in%20the%20Democratic%20Republic%20of%20Congo_0.pdf

¹⁸ Tribunal de Première Instance de Bruxelles, 27.6.2012.

¹⁹ Le Temps 22.1.2012.

²⁰ Analyse DB basée sur le rapport d'enquête du Comité d'enquête indépendant (Independent Inquiry Committee).

²¹ Analyse DB basée sur la publication suivante : Deutsche Bank Global Market Research: Glencore, 6.6.2011

²² http://www.goss-online.org/magnoliaPublic/en/news/press/mainColumnParagraphs/06/content_files/file/Nile%20Petroleum.pdf,

<http://www.reuters.com/article/2012/03/29/ozatp-southsudan-oil-idAFJ0E82S07Z20120329>

²³ <http://www.reuters.com/article/2012/09/26/us-iran-oil-sanctions-vitol-idUSBRE88P06C20120926>

²⁴ <http://www.evb.ch/fr/p20407.html>

²⁵ <http://www.droitsansfrontieres.ch/fr/campagne/revendications/>

²⁶ <http://www.evb.ch/fr/p1155.html>